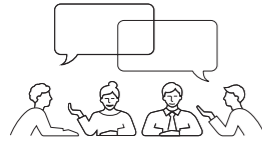


L'information sur le projet



D'une bonne information naît une meilleure compréhension des tenants et aboutissants d'un projet. Actuellement, cela se fait par la distribution de bulletins d'information, comme celui-ci, et par l'organisation de possibles moments d'échanges privilégiés avec ABO Wind.

Le responsable du projet se tient également à votre disposition pour répondre à vos interrogations, recueillir vos remarques ou apporter des précisions sur l'avancement du projet. Vous pouvez le contacter pour prendre rendez-vous ou pour échanger par téléphone (voir ses coordonnées ci-dessous).

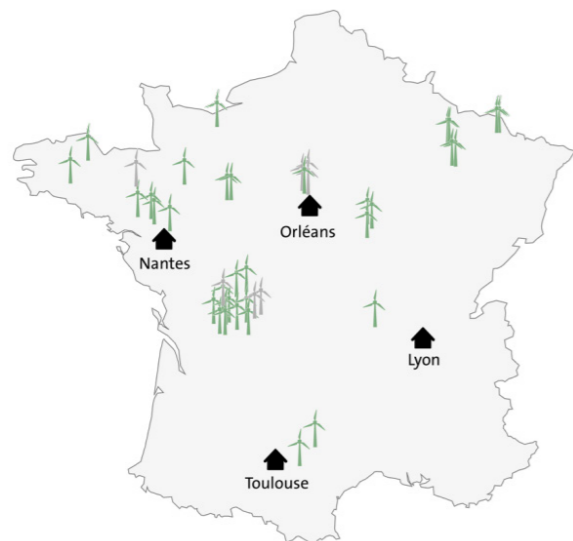
De plus, une page internet dédiée au projet a été mise en ligne. Elle rassemble et détaille les informations et dernières avancées relatives au projet, et est accessible au lien suivant :


www.abo-wind.com/fr > Zone d'information > Nos projets > Bourgogne-Franche-Comté > Projet éolien du Petit Mont



ABO Wind en France

Avec son équipe de 150 personnes, ABO Wind développe des projets éoliens et photovoltaïques sur tout le territoire français depuis 2002.



 **34** parcs raccordés
177 éoliennes
355 MW



 **7** parcs en construction ou prêts à construire
82 MW

Contacts

Responsable du projet
Imad ARABAT
Mobile : 06 70 89 91 69
imad.arabat@abo-wind.fr

Agence d'Orléans
Le Millénium
6 bis Avenue Jean Zay
45 000 Orléans

Directrice de la communication
Cristina ROBIN
Tél. : 05 34 31 13 43
cristina.robin@abo-wind.fr

 ABO Wind
 www.abo-wind.com/fr

Tournés vers le futur

ABO
WIND

Projet éolien du Petit Mont

Bulletin d'information - Juin 2023

Ce bulletin d'information a pour objectif de vous informer des premiers résultats des études qui ont été engagées sur le projet éolien du Petit Mont.

Le responsable du projet se tient à votre disposition pour répondre à vos interrogations, recueillir vos remarques ou apporter des précisions sur l'avancement du projet. Vous pouvez le contacter (voir ses coordonnées au dos) pour prendre rendez-vous ou pour échanger par téléphone. Ce bulletin d'information est également accessible par mail par simple demande au responsable de projet.

Un mot sur le contexte climatique

La lutte contre le réchauffement climatique est l'un des plus grands défis du 21^e siècle et induit une transformation radicale de nos manières de produire et de consommer, dans le monde entier.

Dans son dernier rapport, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) rappelle que limiter le réchauffement climatique mondial à +1,5°C nécessite de diminuer rapidement les émissions de gaz à effet de serre pour arriver à la neutralité carbone d'ici 2050. Dans ses alertes récentes, le GIEC pointe les retards d'ores et déjà pris et la menace réelle d'un basculement dans un mécanisme rendu incontrôlable dans ses effets. La guerre en Ukraine a également permis de prendre conscience que la France et l'Europe restent dépendants des énergies fossiles. Les questions de la diversification des approvisionnements en énergie pour l'Europe et de la recherche d'une indépendance énergétique par le développement accéléré des énergies renouvelables sont au cœur des débats de l'UE.

En résumé, l'augmentation de la production éolienne devient une nécessité. L'éolien s'impose en France comme un pilier d'une société tournée vers l'avenir, les énergies renouvelables et la transition énergétique.

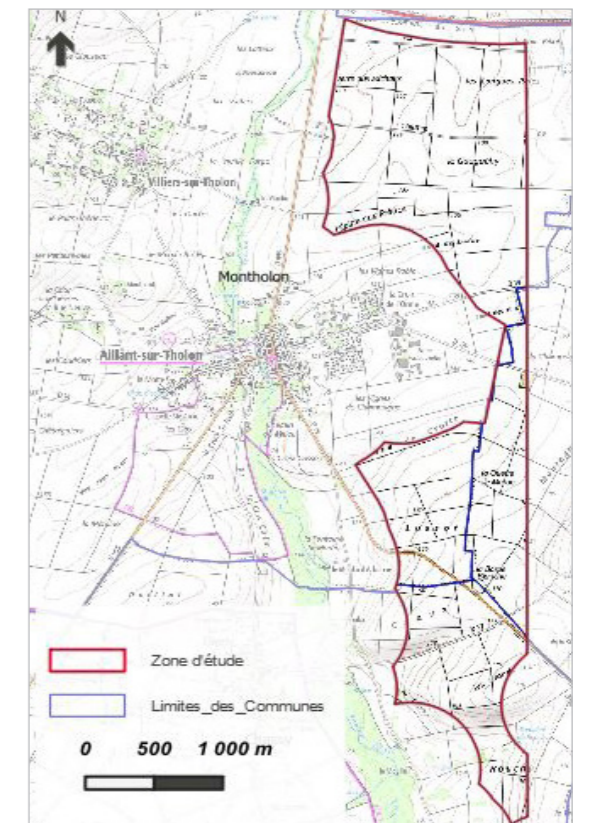
Localisation du projet

La carte ci-après présente en rouge la Zone d'Implantation Potentielle (ZIP) du projet éolien.

Le projet du Petit Mont se concentre en zone agricole entre les bourgs d'Aillant-sur-tholon, Villiers-sur-tholon, Chassy et Poilly-sur-Tholon. Il résulte d'une analyse à l'échelle départementale prenant compte différents critères techniques et environnementaux du territoire.

Tous les atouts pour concevoir un parc éolien de qualité sont réunis :

- Des contraintes aéronautiques et radioélectriques (radars) compatibles avec l'installation d'éolienne(s).
- L'absence de zones réglementaires concernant la faune, la flore et les milieux naturels.
- Un éloignement aux sensibilités patrimoniales.
- La possibilité d'accès et de raccordement électrique à proximité.
- Un gisement éolien suffisant selon le Schéma Régional Eolien de Bourgogne, qui sera évalué précisément au moyen du mât de mesure installé sur le site.



La zone d'étude ci-dessus est vaste, et permet une grande flexibilité quant aux possibilités d'implantation des éoliennes. Le diagnostic technique et environnemental mené sur cette zone permet de définir les espaces les plus propices à être concernés par une installation d'éolienne. Ainsi toute la zone d'étude ne sera pas nécessairement concernée par une implantation d'éoliennes.

ABO
WIND

Chronologie du projet

2014 à 2023

- Rencontre avec les élus, les propriétaires de terrain et les exploitants agricoles
- Installation du mat de mesure de vent

Décembre 2019

- Installation d'un premier appareil de mesure (LIDAR) de vent pour valider le potentiel du site

2021

- Lancement des études environnementales et paysagères
- Réalisation de la campagne de mesure acoustique

Début 2023

- Réception des études techniques et environnementales

Les prochaines étapes (dates prévisionnelles) :

Fin 2023 - Début 2024

- Dépôt de la demande d'Autorisation Environnementale en préfecture

2024 - 2025

- Phase d'instruction de la demande : consultation des services de l'Etat, enquête publique d'un mois.

Premiers résultats des études de faisabilité :

Les paragraphes suivants vont évoquer les notions de sensibilité et d'enjeux. Afin de pouvoir comprendre les analyses effectuées par les bureaux d'études indépendants, voici les définitions selon le Guide l'étude d'impact environnement.

« L'enjeu représente pour une portion du territoire, compte tenu de son état actuel ou prévisible, une valeur au regard de préoccupations patrimoniales, esthétiques, culturelles, de cadre de vie ou économiques. Les enjeux sont appréciés par rapport à des critères tels que la qualité, la rareté, l'originalité, la diversité, la richesse, etc. L'appréciation des enjeux est indépendante du projet : ils ont une existence en dehors de l'idée même d'un projet »

- Les enjeux sont classés de négligeable à très fort et sont totalement indépendants de tout projet .

« La sensibilité exprime le risque que l'on a de perdre tout ou partie de la valeur de l'enjeu du fait de la réalisation du projet. Il s'agit de qualifier et quantifier le niveau d'impact potentiel du parc éolien sur l'enjeu étudié. »

Premiers résultats d'études concernant la faune, la flore, et les milieux naturels

L'étude dite « faune et flore et milieux naturels » permet de réaliser un inventaire des espèces présentes sur la ZIP et permettra également d'adapter l'implantation des éoliennes en fonction des enjeux identifiés pour préserver les espèces et milieux fragiles. Actuellement, la zone potentielle est largement dominée par les cultures intensives, la valeur patrimoniale des habitats est faible à négligeable.

- Pour la flore, l'enjeu écologique est modéré en vue de la présence d'un Pied d'Allouette Royal.
- Amphibiens : aucune espèce patrimoniale n'a été observée, l'enjeu écologique est donc faible à négligeable
- Reptiles : Le groupe des reptiles constitue un enjeu écologique faible au niveau des boisements, bosquets, friches, fourrés et des lisières ; et négligeable pour les secteurs de grande culture.
- Insectes : Aucun secteur n'est essentiel pour le bon accomplissement du cycle biologique des insectes, l'enjeu écologique est donc négligeable
- Avifaune : l'enjeu varie de faible à fort. En période de nidification, l'enjeu est modéré à fort sur les milieux ouverts et semi-ouverts où nichent le Busard Cendré et l'Édicnème Criard. En période de migration prénuptiale l'enjeu est faible sur l'ensemble de l'aire d'étude immédiate. En période de migration postnuptiale, l'enjeu est faible au niveau des plans d'eau et des rivières qui coulent au sein de l'aire d'étude rapprochée. En période d'hivernage, l'enjeu écologique est faible à négligeable sur les aires d'étude immédiate et rapprochée au niveau des milieux de grandes cultures, des prairies, des zones humides et des plans d'eau.
- Chiroptères : Au niveau des boisements et des lisières de l'aire d'étude Immédiate, l'enjeu écologique est modéré. Sur les milieux de cultures, l'enjeu est faible.

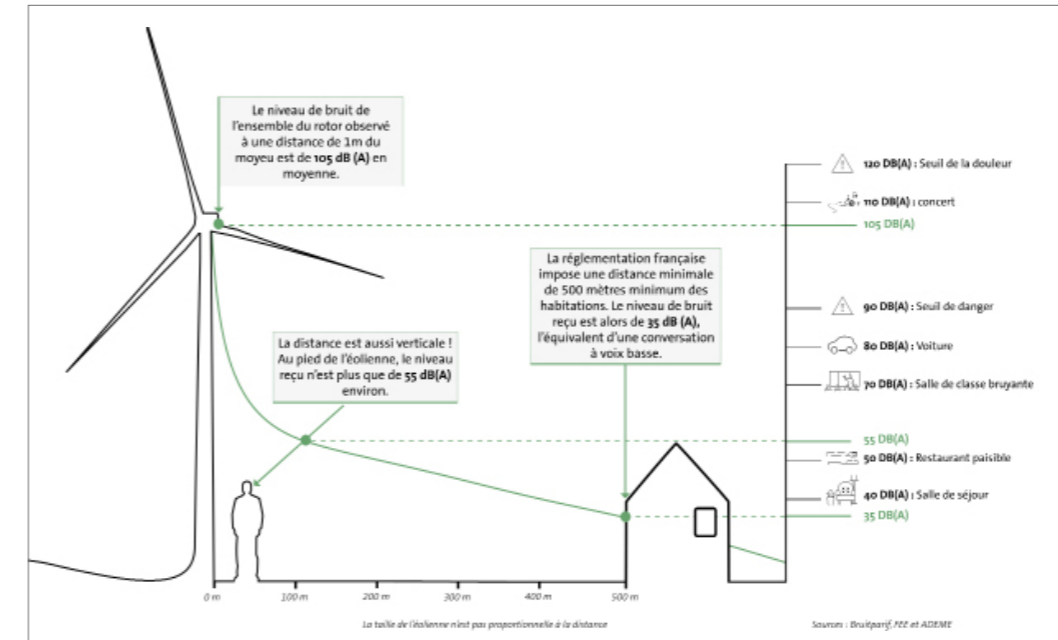
Premiers résultats d'études concernant l'étude paysagère

L'étude paysagère du projet a débuté en juin 2021 par un état initial du secteur. Cet état initial a pour objectif de définir les différentes sensibilités paysagères en prenant en compte les axes structurants du paysage, les sols mais également le patrimoine architectural, historique, culturel et environnemental du site. Les différents points de vue et panoramas sont également pris en compte pour la définition du projet. Des photomontages seront réalisés une fois le scénario d'implantation définitif retenu afin de pouvoir visualiser le projet depuis l'ensemble des lieux identifiés préalablement.

Premiers résultats d'études concernant l'étude acoustique

L'étude acoustique débute par une campagne acoustique, c'est-à-dire la mesure du niveau sonore résiduel au niveau des habitations les plus proches du site, afin d'avoir un état initial du territoire. Cette dernière a été réalisée du 20 octobre 2021 au 24 novembre 2021 sur 11 zones proches du projet.

Les données récoltées durant cette campagne (niveaux sonores, vitesse et direction du vent) ont permis de caractériser l'état initial acoustique représentatif du site..



De jour, l'ambiance acoustique sur le site est modérée avec des valeurs relevées de 35 dB(A) au minimum. Ceci peut être comparé à une conversation à voix basse. Les niveaux sonores sont principalement influencés par les activités humaines, en particulier les activités agricoles et le trafic routier.

De nuit, l'ambiance acoustique est relativement calme avec 30 dB(A) minimum qui correspond au bruit dans une chambre à coucher.

Le site du projet éolien de Petit Mont est donc situé dans un environnement globalement calme.

L'analyse met en évidence que les enjeux sont globalement faibles à modérés sur la moitié Nord de l'aire d'étude, et varient de modérés à fort sur la moitié Sud.

Une fois que les scénarii d'implantations seront définis, les meilleurs emplacements et le modèle d'éolienne le plus adapté seront alors sélectionnés.



Carte des enjeux au Nord et au Sud de la zone d'implantation potentielle

Les prochaines étapes

Conception du projet et recueil des préconisations

Au stade actuel, les résultats des états initiaux des différentes études sont en cours d'analyse afin de concevoir un projet d'implantation en cohérence avec l'environnement, le territoire et les paysages qui le caractérisent. Ce n'est que dans un second temps que la localisation des éoliennes et leur gabarit seront connus.

Le potentiel du site en quelques chiffres

La zone d'étude retenue permet d'envisager l'accueil d'un parc de sept à onze éoliennes de dernière génération.

Nombre d'éoliennes	7 à 11
Puissance	40 à 70 MW
Production annuelle du parc	Entre 110 et 40 GWh

Données obtenues avec un facteur de charge de 22.44% (RTE, mensuels électricité 03/21 à 02/22)

Pour rappel, un facteur de charge d'une ferme éolienne est le rapport entre l'énergie produite sur une période donnée et l'énergie qu'elle aurait produite à sa puissance maximale sur cette même période.